

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Pierre, 12 mai 2010

### UN PARTENARIAT POUR PRESERVER LA BIODIVERSITÉ DES ÎLES ÉPARGES



Récif corallien sur l'île Juan de Nova © Zoé Glénard

**Le 12 mai, le préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises Rollon MOUCHEL-BLAISOT, et le délégué général de la Fondation Veolia Environnement Thierry VANDEVELDE ont signé, au siège des Taaf à St Pierre de La Réunion un accord de partenariat. Ce partenariat entre une administration publique et une fondation d'entreprise est novateur et ambitieux. Il porte sur la protection de la biodiversité des îles Éparses avec deux axes stratégiques : la protection des récifs coralliens et la gestion (enlèvement et traitement) des déchets historiques de l'île Juan de Nova.**

Les îles Éparses, au même titre que l'est de l'Afrique, Madagascar, Mayotte, les Comores et les Seychelles, ont souffert du blanchissement massif des coraux de 1998, dû à un phénomène d'El Niño particulièrement fort. Il semblerait cependant, selon les études scientifiques, que les récifs coralliens des îles Éparses aient commencé un très lent processus de rétablissement. Lenteur qui impacte les espèces dont le développement et la survie dépendent de l'état de santé du corail.

Il est primordial de poursuivre les études sur les récifs coralliens afin de mieux comprendre les schémas de recrutement, de résistance et de résilience de ces écosystèmes à de tels phénomènes.

La Fondation Veolia Environnement s'engage à soutenir le développement d'un programme de recherche sur les récifs coralliens dans les îles Éparses dans le but d'améliorer la conservation de ceux-ci. Ce travail permettra d'avoir régulièrement un état des lieux précis des différents lagons (Europa, Juan de Nova, Glorieuses) et de suivre l'évolution de ces zones extrêmement sensibles.

Dans le cadre de ce partenariat, la Fondation Veolia Environnement va également agir sur l'île Juan de Nova, en mobilisant les compétences de collaborateurs du Groupe pour protéger la biodiversité en nettoyant l'île de déchets divers accumulés au fil du temps en complément des opérations de nettoyage effectuées lors de la rotation exceptionnelle du Marion Dufresne organisée par les Taaf en

2009. Parmi ces déchets, des fûts hydrocarbonés, classés déchets industriels dangereux, à demi enfouis risquent en se désagrégeant de s'épandre sur la plage, zone de ponte des tortues marines et des sternes fuligineuses et huppées.

Dès mars 2010, la Fondation a envoyé une équipe d'experts afin d'effectuer un diagnostic de la pollution du site et mettre au point avec les Taaf une méthode pour évacuer et traiter ces déchets.

Comme toujours dans des endroits aussi isolés, cette opération exceptionnelle réclamera une logistique importante pour amener le matériel de dépollution, préparer les déchets et les évacuer pour permettre leur retraitement.

Le début des opérations de nettoyage de la plage pour enlever ces déchets est prévu avant l'automne 2010, afin d'éviter la saison cyclonique.

### ***Les Terres australes et antarctiques françaises, un réservoir de biodiversité à préserver***

*La collectivité des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) est formée par l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam pour la partie subantarctique, la terre Adélie en Antarctique, et les îles Éparses, situées dans le canal du Mozambique pour Les Glorieuses, Juan de Nova, Bassas de India et Europa, et au nord de la Réunion pour Tromelin. La variété des milieux, l'abondance et la spécificité de la faune et de la flore font des Taaf des sanctuaires de la biodiversité, ayant peu d'équivalents à l'échelle planétaire, et qu'il convient donc de protéger.*

*La gestion des îles Eparses a été confiée aux Taaf par la loi du 21 février 2007*

### ***Une fondation d'entreprise au service du développement durable***

*La Fondation Veolia Environnement soutient, en France et à l'étranger, des projets d'intérêt général concourant au développement durable. Ses domaines d'intervention prioritaires sont la solidarité, l'insertion professionnelle et l'environnement.*

*Son originalité est de faire accompagner chaque projet par un parrain, collaborateur du Groupe, et d'encourager le mécénat de compétences, apportant ainsi à ses partenaires, associations et institutions, les savoir-faire de collaborateurs volontaires.*

*Depuis sa création en 2004, la Fondation Veolia Environnement a aidé plus de 900 projets en France et à l'international.*

#### **Contacts Presse**

##### TAAF

Contact presse Océan Indien : Amandine George, [amandine.george@taaf.fr](mailto:amandine.george@taaf.fr), 02 62 96 77 52

Contact presse nationale : Noémie Grignon, [taaf.medias@orange.fr](mailto:taaf.medias@orange.fr), 01 56 91 50 37

##### Fondation Véolia

Dominique Boizeau, [dominique.boizeau@veolia.com](mailto:dominique.boizeau@veolia.com), 01 55 23 43 44



crédit photo : Audrey Bremond - Taaf

légende : de gauche à droite : Thierry VANDEVELDE, délégué général de la Fondation Veolia Environnement et Rollon MOUCHEL-BLAISOT, préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises



crédit photo : Audrey Bremond - Taaf

légende : de gauche à droite : Thierry VANDEVELDE, délégué général de la Fondation Veolia Environnement et Rollon MOUCHEL-BLAISOT, préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises